

Institut royal des Sciences
naturelles de Belgique

BULLETIN

Tome XXV, n° 31.
Bruxelles, octobre 1949.

Koninklijk Belgisch Instituut
voor natuurwetenschappen

MEDEDELINGEN

Deel XXV, n° 31.
Brussel, October 1949.

NOTE SUR LA NOMENCLATURE
DE *DINEUTUS GROSSUS* MODEER
ET *D. STAUDINGERI* OCHS,

par Raymond MOUCHAMPS (Liège).

Dineutus grossus MODEER, longtemps connu sous le nom de *Dineutes africanus* AUBÉ, constitue à lui seul une espèce, d'ailleurs fort variable, dont la vaste distribution géographique explique la synonymie embrouillée.

Primitivement décrite par MODEER (1776) sous le nom de *Gyrinus grossus*, elle fut redécrite ensuite par FORSBERG en 1821, *Gyrinus gigas* — par AUBÉ en 1838, *Dineutes africanus* — et enfin par BOHEMAN en 1848, *Dineutes caffer*, sans compter les trois descriptions de RÉGIMBART se rapportant à des variétés locales.

Déjà AHLWARTH, KOLBE et KUNTZEN, après avoir examiné le type du *D. caffer* BOHEMAN (Musée de Stockholm), l'ont identifié à *D. africanus* AUBÉ. OCHS, lui, le rapporte à *D. gigas* FORSBERG.

D'autre part, RÉGIMBART (1882), après avoir décrit *D. angolensis*, *D. abyssinicus* et *D. caffer* (nec *caffer* BOHEMAN) semble déjà vouloir les rattacher à *D. africanus* AUBÉ comme simples variétés. Ce qui fut fait, en partie par AHLWARTH (1910), en partie par OCHS (1926).

Ce dernier auteur, se rendant compte de l'imprécision des caractères distinctifs utilisés pour la détermination des diverses races, proposa habilement la répartition de l'espèce en deux sous-espèces géographiques assez nettes : d'une part, *D. grossus grossus* MODEER (= *gigas* FORSBERG, = *africanus* AUBÉ, = *caffer* BOHEMAN), d'autre part *D. grossus aubei* OCHS (= *caffer* RÉGIMBART) et comprenant notamment les deux races locales *D. angolensis* RÉGIMBART et *abyssinicus* RÉGIMBART.

Ultérieurement, cette opinion fut admise par la majorité des spécialistes, et ce n'est que tout dernièrement, à la suite d'échanges de vue avec M. F. GUIGNOT (1), d'Avignon, que j'ai été amené à revoir cette question.

Selon moi, il n'y a qu'un seul *D. grossus* MODEER, dont l'aire de distribution englobe l'Afrique entière à l'exception de l'extrême Nord de ce continent, mais qui présente quelques formes locales peu différenciées et absolument confluentes.

Toutefois, comme le font remarquer OCHS (1926) et GUIGNOT (1939), les exemplaires vivant au Sud du fleuve Zambèze (*D. grossus grossus* OCHS) sont un peu différents des spécimens capturés normalement dans les contrées situées au Nord de ce fleuve (*D. grossus aubei* OCHS). Ils sont notamment plus mats, à microsculpture plus grosse, à stries longitudinales un peu plus nettes, même dans la région scutellaire, et enfin, la sinuosité préapicale du bord latéral de l'élytre est souvent un peu plus prononcée. Mais ce sont là les seuls caractères un peu constants, et encore sont-ils loin d'être absolus.

Aussi, suis-je d'avis, avec M. F. GUIGNOT, de considérer les individus provenant des régions situées au Nord du Zambèze comme une simple variété de la forme typique, plus méridionale.

D'autre part, après avoir comparé de nombreux *D. grossus aubei* OCHS avec un « ex-typis » du *D. abyssinicus* RÉGIMBART (2), j'avoue n'y trouver aucune différence constante, de sorte que cette dernière appellation a la priorité sur *aubei* OCHS.

Enfin, dans le même ordre d'idée, *D. angolensis* RÉGIMBART, dont j'ai vu un « ex-typis », doit se rattacher à *D. grossus* MODEER dont il présente notamment la striation juxtascutellaire. Il est toutefois un peu plus petit et moins mat.

(1) Mes remerciements vont tout spécialement au D^r GUIGNOT, d'Avignon, qui a bien voulu revoir cette note et me donner quelques renseignements utiles.

(2) Ce spécimen et le suivant appartiennent à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

Signalons pour terminer que *D. staudingeri* OCHS a été longtemps confondu avec *D. grossus* MODEER. Il en a été séparé par OCHS en 1924, et s'en distingue surtout par la microponctuation apicale dense et nette chez *staudingeri* OCHS, nulle ou peu visible chez *grossus* MODEER (GUIGNOT, 1939). RÉGIMBART avait déjà entrevu cette distinction sur un spécimen d'Arussi Galla, actuellement conservé à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, et étiqueté par ce spécialiste éminent « *Dineutes africanus* var. ». Il est absolument conforme à la description du *Dineutus staudingeri* OCHS.

Cette intéressante question peut se résumer comme suit :

Dineutus grossus MODEER.

= *D. gigas* FORSBERG = *D. africanus* AUBÉ (partim) = *D. caffer* BOHEMAN = *D. angolensis* RÉGIMBART.

var. *abyssinicus* RÉGIMBART.

= *D. caffer* RÉGIMBART (NEC BOHEMAN) = *D. aubei* OCHS.

Dineutus staudingeri OCHS.

= *D. africanus* AUBÉ (partim) = *D. africanus* var. RÉGIMBART (in litteris).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.

1. AHLWART, K., 1910, *Gyrinidæ, pars 21* in JUNK : *Coleopterorum Catalogus*. (Berlin, pp. 4, 5, 6.)
2. AUBÉ, Ch., 1838, *Spécies général des Coléoptères de la collection de M. le Comte Dejean, VI, Hydrocanthares et Gyriniens*. (Paris, p. 771.)
3. FORSBERG, C. P., 1821, *Acta Soc. Sci. Upsala*, VIII, p. 305.
4. GUIGNOT, F., 1939, *Mission Scientifique de l'Omo, V (Zoologie)*. (Mém. Muséum Nat. Hist. Nat. Paris, IX, pp. 36, 37.)
5. MODEER, A., 1776, *Physiogr. Sälls. Handl.*, I, p. 156.
6. OCHS, G., 1924, *Ent. Blätt.*, XX, p. 234.
7. — , 1926, *Die Dineutini*. (*Ent. Zeitschr.*, XXXX, pp. 137, 191.)
8. RÉGIMBART, M., 1882, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, VI, pp. 404, 405, 407.

